

«TX_MB_NM_LST» «TX_MB_NM_FST»
«TX_ADRS_STR_NM» «CD_ADRS_HS» «CD_ADRS_BX»
«CD_ADRS_ZIP» «TX_ADRS_DSTR»

Objet : Enquête sur les forces de travail

Madame, Monsieur,

Statbel, l'office belge de statistique, et Eurostat organisent depuis 1983 une enquête pour savoir combien de personnes travaillent, suivent une formation, sont au chômage, en incapacité de travail ou pensionnées.

Votre ménage a été sélectionné, ainsi que 20.000 autres, pour participer à cette Enquête sur les forces de travail. Votre participation est importante pour la qualité de notre enquête et est dès lors obligatoire (arrêté royal du 10 janvier 1999, modifié par l'arrêté royal du 25 mars 2016). Nous traiterons vos réponses de manière strictement confidentielle et anonyme et nous les utiliserons uniquement pour produire des statistiques. Pour de plus amples informations sur le respect de votre vie privée, veuillez consulter notre site internet <https://statbel.fgov.be/privacy>.

Dans le mois, un(e) enquêteur(trice) («TX_ENQ_NM_FST» «TX_ENQ_NM_LST») prendra contact avec vous pour une première interview. Des questions seront posées à tous les membres de votre ménage âgés de 15 ans et plus sur leurs expériences professionnelles, les formations qu'ils suivent et leurs diplômes. L'interview dure 10 minutes par personne. Si votre ménage se compose uniquement de personnes pensionnées âgées de 65 ans ou plus, l'interview est plus courte et peut aussi s'effectuer par téléphone.

Si vous n'êtes pas chez vous quand l'enquêteur(trice) passe, il/elle déposera une carte de visite indiquant le moment de sa prochaine visite. Si ce moment ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec lui/elle par téléphone afin de fixer un autre rendez-vous. Son numéro de téléphone figure sur la carte de visite.

Après l'interview, nous vous demanderons encore 3 fois, sur une période de 15 mois, si votre situation professionnelle a changé. Ces enquêtes sont également obligatoires mais sont plus courtes et s'effectuent de préférence sur internet. Si vous préférez ne pas participer sur internet, vous pouvez demander à l'enquêteur(trice) après l'interview de participer aux enquêtes suivantes par téléphone.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou consulter les résultats de l'enquête, vous pouvez visiter notre site internet <https://statbel.fgov.be/lfs>. Vous pouvez également envoyer un e-mail à EAK-EFT@economie.fgov.be ou appeler le numéro gratuit 0800/120.33. pendant les heures de bureau. Veuillez toujours mentionner votre numéro de référence (voir "votre référence" ci-dessus).

Je vous remercie d'avance de votre aimable collaboration et vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Nico Waeyaert
Directeur général